



Sylvain Macé (DSG CFDT), Sophie Monnié (CFDT Hypers), Franck Dutertre (CFDT Market), Mélika Jobart (CFDT sièges), Olivier Guivarch et Elisabeth Baudinat de la fédération des services CFDT.

La CFDT a tenu à rappeler la terrible réalité du plan social annoncé !

Le rendez-vous pris avec le ministère la semaine dernière a finalement été avancée d'une semaine.

Il a eu lieu le 29 janvier à 16H, juste avant que la direction de Carrefour ne soit reçue au ministère.

La délégation CFDT a rappelé à cette occasion la réalité du plan social annoncé par Carrefour en France : c'est en effet plus de **5 000 emplois** qui vont être supprimés **dès 2018 !**

2400 postes dans les sièges, **2 100 postes** dans les magasins ex-dia qui vont être fermés, **700 salariés** dans les magasins (administratif et station service), mais aussi plusieurs centaines de salariés concernés par les conséquences d'une mise en **location-gérance** dans **les hypers** et chez **Carrefour Market** (perte de 2 mois de salaires) ! Et combien d'autre d'ici **2022**, date de la fin du plan annoncé par A. Bompard ! La direction ne communique en effet que sur 2018... malgré le fait que ses annonces portent en réalité sur **4 années !**

La CFDT Carrefour a également indiqué qu'elle doutait de la capacité de Carrefour à **reclasser les salariés**. En effet, les effectifs de l'entreprise ont fortement baissé et stagnent depuis plusieurs années. **Les postes disponibles n'existent plus.** Elle a aussi insisté sur les difficultés spécifiques liées au reclassement **des salariés handicapés** ou en situation d'inaptitudes. **Nous attendons désormais du gouvernement un soutien sans failles dans nos actions et nos demandes à venir, et nous avons indiqué au ministère que la CFDT envisageait tout type d'action...**



Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, demande que Carrefour ne verse pas de primes de dividendes aux actionnaires.

« Il faut qu'en 2018, il n'y ait pas de versement de dividendes, a-t-il insisté. Il vaut mieux mettre cet argent sur le reclassement et l'accompagnement des salariés concernés ».

« Il faut arrêter cette vision de l'entreprise, où les efforts sont demandés - quand il y a des mutations et des difficultés - aux salariés, mais jamais aux actionnaires ! »

En 2017, 529 millions ont été versés aux actionnaires de Carrefour.